

L'Algérie va déployer davantage d'efforts pour parachever le processus d'adhésion à l'OMC



GENEVE - Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a affirmé lundi à Genève l'engagement de l'Algérie à déployer davantage d'efforts pour parachever son processus d'accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

"Nous demeurons optimistes. Le groupe de travail a apprécié les avancées réalisées par l'Algérie dans son processus d'accession ainsi que la qualité des documents présentés lors de ce round et qui ont servi de base pour les discussions", a-t-il déclaré à l'APS à l'issue des travaux du 12e round des négociations multilatérales pour l'accession de l'Algérie à l'OMC.

"Ces positions positives nous encouragent beaucoup et nous sommes interpellés à déployer davantage d'efforts pour parachever ce processus. Le plus important maintenant est que toutes les délégations sont pour une accession rapide de l'Algérie", a-t-il estimé.

Selon le ministre, il revient à l'Algérie d'arrêter une feuille de route claire cette fois-ci. "Nous avons clairement sollicité les pays membres à nous aider et à comprendre notre démarche et je crois que le planning que nous avons arrêté en commun accord avec le président et les pays membres atteste d'une volonté partagée d'aller de l'avant pour clôturer le plus rapidement possible ce processus".

Il a été convenu, selon M. Benbada, de recevoir les questions additionnelles des membres ainsi que leurs requêtes concernant l'accès au marché d'ici le début du mois de mai prochain.

Pour sa part, l'Algérie répondra à ces nouvelles questions et requêtes fin juin 2014 et ce en perspective de l'organisation d'une prochaine réunion en automne, a précisé le ministre.

"J'espère que ce timing sera respecté. De toute façon, à la sortie de cette réunion, je suis très optimiste même s'il nous reste encore du chemin à faire sur certaines questions capitales", a-t-il souligné.

M. Benbada a indiqué, par ailleurs, que les pays qui ont soutenu l'Algérie lors de ce round sont notamment les groupes régionaux arabe et africain, l'Inde et la Corée du Sud. Même les membres de l'OMC qui avaient renouvelé les requêtes ont soutenu l'Algérie pour l'encourager à aller de l'avant comme l'Union européenne (UE), les Etats-Unis, l'Australie et la nouvelle Zélande, a-t-il précisé.

"Tout le monde est conscient de l'importance de l'accèsion de l'Algérie à ce forum mondial du commerce. Nous espérons que nous puissions avancer substantiellement dans les mois à venir et l'année prochaine", a-t-il conclu.

L'Algérie avait entamé le processus d'accèsion en 1995. Le groupe de travail chargé de l'accèsion de l'Algérie a tenu 11 réunions officielles (la première en avril 1998) ainsi que deux réunions informelles.

Parallèlement à ces réunions, l'Algérie a tenu des réunions bilatérales avec plusieurs pays dont 13 pays en 2013 et signé des accords bilatéraux avec Cuba, le Brésil, l'Uruguay, la Suisse et le Venezuela.

Ce 12e round de négociations multilatérales pour l'accèsion à l'OMC sera d'une série de négociations bilatérales avec 11 pays membres.

Mardi, l'Algérie aura des négociations bilatérales avec l'Indonésie, les Etats-Unis, l'Equateur et l'Argentine, a indiqué M. Benbada.

"Nous négocierons mercredi avec le Japon, le Salvador, l'Australie et la Corée du Sud et le vendredi avec le Canada, la Nouvelle Zélande ainsi que la Turquie", a-t-il ajouté.

Lundi, 31 mars 2014 12:40

L'Algérie a accompli un saut qualitatif dans le processus d'accèsion à l'OMC (ministre)



GENEVE - L'Algérie a réalisé "un saut qualitatif" dans le processus de son accèsion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a estimé, lundi à Genève, le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, affirmant que le travail accompli depuis la précédente réunion renseigne sur les progrès réalisés.

"Sur le plan multilatéral, nous avons fourni les réponses aux questions additionnelles des membres, un nouveau plan législatif révisé selon le nouveau canevas ainsi que les législations et les réglementations promulguées", a indiqué le ministre lors du 12e round des négociations multilatérales pour l'adhésion de l'Algérie à l'OMC. A cela, a-t-il poursuivi, s'ajoute notre contribution à la révision du projet de Rapport du Groupe de travail.

Ces documents reflètent les réformes effectuées ou celles envisagées par l'Algérie dans le cadre de la mise en conformité de son régime de commerce avec les accords de l'OMC, a souligné M. Benbada lors de cette réunion.

Selon le ministre, près d'une cinquantaine de textes législatifs et réglementaires ont été adoptés ou sont en cours d'élaboration ou de révision en vue d'adapter le système juridique algérien aux normes mondiales et aux engagements internationaux de l'Algérie, dans le cadre du respect de ses principes et de ses valeurs.

M. Benbada a réitéré la disposition de l'Algérie à lever "des crochets concernant certains paragraphes d'engagements contenus dans le projet de rapport du groupe de travail ", faisant remarquer qu'elle a "répondu favorablement aux requêtes des membres du groupe de travail en révisant ses positions sur les périodes de transition souhaitées initialement".

La mise en œuvre de ce processus de réformes "témoigne de l'engagement de notre pays à assurer un environnement sain et concurrentiel fondé sur les règles de notre Organisation", a assuré le ministre. C'est aussi à ce titre qu'"une large concertation a été engagée à l'échelle nationale et qui devrait se traduire par l'établissement d'une feuille de route que nous vous présenterons dans les meilleurs délais", a-t-il ajouté.

L'Algérie sollicite l'appui des membres du groupe de travail

Mais, en dépit des efforts consentis par l'Algérie, des contraintes objectives, qui découlent de son statut de pays en développement, persistent encore et nécessitent davantage d'efforts de sa part, a-t-il reconnu, appelant les Etats membres de l'OMC à "une meilleure compréhension et à un appui plus prononcé des membres du groupe de travail". "Cette interaction est indispensable pour l'Algérie pour favoriser une accession rapide qui ne fera que consolider l'universalité du système commercial multilatéral.

S'agissant des négociations bilatérales et en réponse aux requêtes écrites des pays intéressés, l'Algérie a présenté une offre tarifaire révisée ainsi qu'une offre révisée relative au commerce des services, a-t-il indiqué. Les deux offres comportent des améliorations substantielles en matière d'accès aux marchés et serviront de base pour les négociations qui sont programmées du 1er au 4 avril 2014, a expliqué M. Benbada.

Le ministre a fait savoir, par ailleurs, que les accords bilatéraux signés avec Cuba, l'Uruguay, le Brésil, le Venezuela et la Suisse ont été déposés au Secrétariat de l'OMC. Selon M. Benbada, d'autres accords, notamment avec l'Argentine et l'Indonésie "sont sur le point d'être finalisés".

Quant aux négociations multilatérales sur l'agriculture, l'Algérie a fourni les différents tableaux explicatifs. Une réunion s'est tenue le 3 juillet 2013 et des réponses aux questions subséquentes formulées par les membres ont déjà été apportées, a rappelé le ministre. "Pour poursuivre notre progression sur ce volet, l'Algérie marque

sa disponibilité pour la tenue d'une nouvelle réunion sur l'agriculture dès que les membres auront examiné nos réponses", a-t-il affirmé.

L'Algérie est engagée dans le processus d'intégration au système commercial mondial depuis juin 1987, date du dépôt de la demande officielle d'adhésion au GATT (accord général sur les tarifs et le commerce). Toutefois, les négociations n'ont commencé concrètement qu'à partir de juillet 1996. La première réunion du groupe de travail a eu lieu en avril 1998.

Depuis son installation en 1995, le groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à l'OMC a tenu dix réunions formelles et deux réunions informelles dont la dernière s'est déroulée fin mars 2012. Ce groupe a déjà examiné le régime du commerce de l'Algérie. Son premier projet de rapport a été élaboré en 2006 et a été révisé en 2008. Le projet de rapport révisé a été transmis à l'OMC en décembre dernier et distribué aux membres à l'occasion du 11e round tenu début avril 2013.

Source APS: Lundi, 31 Mars 2014

L'Algérie a réalisé des "progrès considérables" pour l'accession à l'OMC (D'Alotto)

Photo APS - Archives



GENEVE - Le président du groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Alberto D'Alotto, a indiqué lundi à Genève que l'Algérie avait réalisé des "progrès considérables" pour devenir membre de cette organisation et qu'elle devrait maintenir son rythme de travail pour atteindre cet objectif.

"Les discussions ont été très intenses et techniques. Toutes les délégations ont exprimé leur soutien pour l'accession de l'Algérie à cette organisation mondiale, et se sont félicitées des progrès réalisés par le gouvernement algérien", a-t-il déclaré à l'APS à l'issue des travaux du 12e round des négociations multilatérales pour l'accession de l'Algérie à l'OMC.

"Evidemment, il reste des questions à régler, mais la profondeur des questions à caractère technique atteste qu'on est sur la voie d'un vrai travail.

On a dépassé le stade de la rhétorique et on a commencé à examiner des choses concrètes, ce qui me permet d'être optimiste", a-t-il ajouté.

Selon M. D'Alotto, l'Algérie a présenté, lors de ce round, des mesures et des offres dans le domaine des marchandises et des services et d'autres aspects "importants" liés à sa politique commerciale.

"Il reste encore du travail à faire, mais je pense que c'est des progrès considérables. C'est aussi l'avis des membres du groupe de travail et surtout ceux qui étaient auparavant très réticents, ils ont fait preuve d'un engagement avéré" a-t-il encore indiqué.

L'Algérie avait entamé le processus d'accession en 1995. Le groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie a tenu 11 réunions officielles (la première en avril 1998) ainsi que deux réunions informelles.

Parallèlement à ces réunions, l'Algérie a tenu des réunions bilatérales avec plusieurs pays dont 13 pays en 2013 et signé des accords bilatéraux avec Cuba, le Brésil, l'Uruguay, la Suisse et le Venezuela.

Le 12e round des négociations multilatérales a été consacré à la présentation des transformations législatives et réglementaires opérées en Algérie et à l'examen des réponses aux questions des pays membres de l'organisation, a indiqué le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, à la veille de la tenue de cette réunion à laquelle prend part une importante délégation algérienne représentant différents secteurs.

Il a permis également d'examiner, concomitamment avec les réponses de l'Algérie aux questions additionnelles des Etats membres, le projet de rapport actualisé du groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à cette organisation ainsi que les offres algériennes révisées relatives à l'accès au marché des biens (offres tarifaires) et celui des services, transmises par l'Algérie en octobre et novembre 2013.

Source APS: Dimanche, 30 mars 2014

Accession de l'Algérie à l'OMC: des négociations bilatérales seront menées avec 11 pays



GENEVE- Le 12e round des négociations multilatérales pour l'accession de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), prévu lundi à Genève, sera suivi par une série de négociations bilatérales avec 11 pays membres, a indiqué dimanche le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

"Nous avons l'habitude de mener des négociations bilatérales avant la réunion multilatérale, mais cette fois-ci elles seront programmées après le 12e round pour une question d'agenda", a-t-il déclaré à l'APS.

Selon le ministre, l'Algérie tiendra mardi des négociations bilatérales avec l'Indonésie, les Etats-Unis, l'Equateur et l'Argentine.

"Nous négocierons mercredi avec le Japon, le Salvador, l'Australie et la Corée du Sud et le vendredi avec le Canada, la Nouvelle Zélande ainsi que la Turquie", a-t-il précisé.

"On espère aboutir à la signature d'un accord bilatéral avec l'Argentine", a indiqué le ministre qui soutient que les négociations sont "bien avancées" avec l'Indonésie, mais écarte la possibilité de conclure un accord bilatéral avec ce pays à l'occasion de ce 12e round.

Sur le même volet, le ministre a souligné que la partie algérienne évaluera le niveau d'avancement des négociations bilatérales prévues en marge de ce 12e round en vue d'adopter une stratégie "plus active", relevant l'importance d'élargir la liste des pays avec lesquels l'Algérie conclura des accords bilatéraux.

L'Algérie a signé à ce jour cinq accords bilatéraux. "C'est insuffisant, c'est pourquoi, il faut absolument arriver à la conclusion d'accords avec dix à quinze pays", a-t-il estimé.

Le ministre du Commerce a fait savoir, dans ce sens, que des négociations bilatérales avec l'Union européenne (UE) seront menées à Bruxelles prochainement en fonction de la date qui sera fixée d'un commun accord.

L'Algérie a entamé le processus d'accession à l'OMC en 1995. Le groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie a tenu 11 réunions officielles, la première en avril 1998, ainsi que deux réunions informelles.

Parallèlement à ces réunions, l'Algérie avait tenu des réunions bilatérales avec plusieurs pays dont 13 en 2013 et signé des accords bilatéraux avec Cuba, le Brésil, l'Uruguay, la Suisse et le Venezuela.